



COMMUNIQUÉ CONJOINT

Brazzaville, 13 février 2026

La Fondation SNPC et le bureau pays de l'OMS au Congo signent un accord de partenariat pour renforcer les soins de santé primaires

Au lendemain de l'épidémie de choléra qui a mis en évidence l'importance de garantir l'accès aux soins dans les localités vulnérables et de renforcer la résilience du système de santé du Congo, la Fondation SNPC et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) en République du Congo ont signé, ce vendredi 13 février 2026, un accord de partenariat pour la mise en œuvre du projet intitulé « Renforcement des soins de santé primaires au Congo : réduction de la morbidité et de la mortalité dans les groupes vulnérables en vue de la couverture sanitaire universelle ».

Le Directeur général de la SNPC, M. Maixent Raoul Ominga, et le Représentant résident de l'OMS au Congo, Dr Vincent Dossou Sodjinou, ont paraphé cet accord de partenariat de trois ans (2026 –2028) lors d'une cérémonie tenue au siège de la Fondation SNPC à Brazzaville.

Ce partenariat s'inscrit dans un contexte où l'amélioration de l'accès aux services de santé primaires demeure une priorité nationale pour répondre aux besoins des populations les plus vulnérables, réduire les inégalités sanitaires et consolider la résilience du système de santé face aux menaces épidémiques et aux chocs sanitaires. S'appuyant sur le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS), le projet vise à renforcer les capacités des services de santé de première ligne, améliorer la disponibilité et la qualité des soins essentiels, et soutenir les activités de prévention, de surveillance et de préparation et réponse aux urgences sanitaires.

La Fondation SNPC apporte une contribution pluriannuelle de six milliards de francs CFA (XAF 6 000 000 000), destinée à financer des activités prioritaires définies dans le projet et alignées sur le PNDS. Ce financement soutiendra le renforcement des capacités des structures de santé de première ligne, l'amélioration des infrastructures et des équipements, la formation du personnel de santé, l'approvisionnement en

intrants essentiels ainsi que la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation axés sur les résultats.

L'OMS assurera la mise en œuvre technique et la gestion financière du projet conformément à ses règles et procédures, en garantissant la transparence et la reddition de comptes.

Un comité de suivi conjoint, composé de représentants de l'OMS, de la Fondation SNPC et du ministère de la Santé et de la Population, sera mis en place pour suivre le pilotage du projet. Des revues à mi-parcours et finale permettront d'évaluer les progrès et d'optimiser l'impact des interventions.

« Ce partenariat permettra de renforcer la base de la pyramide sanitaire nationale et de garantir l'accès aux soins de santé primaires jusqu'au dernier kilomètre dans les localités vulnérables. Je remercie la Fondation SNPC pour la confiance placée en l'OMS et je m'engage à mettre en œuvre ce projet avec rigueur, transparence et une gestion axée sur des résultats tangibles, conformément aux principes de redevabilité et d'éthique de l'OMS », a déclaré le Dr Vincent Dossou Sodjinou.

« Par cet investissement, la SNPC réaffirme son soutien durable au développement sanitaire national. Nous sommes fiers d'accompagner des actions concrètes qui amélioreront la vie de nos concitoyens », a ajouté M. Maixent Raoul Ominga, Directeur Général de la SNPC.

Pour toute demande d'information, merci de contacter :

Communication SNPC : Mme Noellie Tamaris NGOMBE, noellie.ngombe@snpc-group.com

OMS en République du Congo : M. Mohamed DIAWARA, mdiawara@who.int